

# Université. En raison de l'inflation et des répercussions de la crise sanitaire

## Les frais de rentrée augmentent considérablement

**LES FRAIS** de rentrée augmentent considérablement en 2022 pour les étudiants en raison de l'inflation et des répercussions de la crise sanitaire, prévient mardi la Fédération des associations générales étudiantes (FAGE), qui publie son baromètre annuel.

On n'a jamais connu une telle augmentation d'une année à l'autre.

Président de la FAGE

Cette hausse est en effet la plus forte enregistrée par l'indicateur, publié pour la 20<sup>e</sup> année consécutive.

En cause : la « véritable flambée » des frais de rentrée qui connaissent cette année une augmentation de 13,04 % pour un coût moyen de 1 307,20 euros. En détail, les frais liés au matériel pédagogique augmentent de 15,82 %, les frais d'assurance logement de 11,83 % et les complémentaires santé de 32,21 %. Un étudiant devra donc déboursier en moyenne 411,13 euros pour sa couverture santé pour l'année scolaire 2022-2023.

L'augmentation du prix des complémentaires était attendue en raison notamment du déploiement du plan 100 % santé avec le reste à charge zéro et de l'effort réalisé par les mutuelles en raison de la pandémie, explique Anne-Laure Syrieix, vice-présidente de la FAGE chargée des affaires sociales. « Mais on ne s'attendait pas à une telle augmentation ».

7,38 %

Le coût de la rentrée scolaire, qui intègre les frais de rentrée et les frais de vie courante, augmente de 7,38 % en 2022 par rapport à 2021 (contre une hausse de 1,32 % à la rentrée 2021), portant le coût moyen à 2 527,01 euros par étudiant.

Quant aux frais de vie courante (loyer, alimentation, transports, loisirs...), ils augmentent globalement de 1,92 % en raison de la hausse générale du coût de la vie, pour un coût moyen de 1 219,82 euros.

## Des mesures « fortes et durables »

Pour pallier ces difficultés, le gouvernement a déjà annoncé la revalorisation des bourses sur critères sociaux de 4 % et des aides au logement de 3,5 %, ainsi que le prolongement du ticket restaurant universitaire à 1 euro pour les étudiants les plus précaires, mais « ce n'est pas assez, c'est évident », prévient la vice-présidente de la FAGE, qui rappelle que l'inflation était estimée en juillet à 6,1 % sur un an.

La fédération demande des mesures « fortes, structurelles et durables » comme une réforme du système des bourses ou encore l'élargissement de la complémentaire santé solidaire aux étudiants boursiers. « On a eu 55 % d'augmentation du coût de la rentrée en vingt ans, tandis que les bourses n'ont augmenté que de 33 % », relève Paul Mayaux.

Lundi, le syndicat étudiant Unef avait estimé à 6,47 % l'augmentation du coût de la vie étudiante pour l'année à venir, soit une dépense supplémentaire de 428,22 euros pour l'année. L'inflation plombe aussi le budget de rentrée des écoliers. Les familles s'adaptent en réutilisant par exemple les fournitures des années précédentes, montre une étude de la Confédération syndicale des familles (CSF) publiée hier. Par ailleurs, l'allocation de rentrée scolaire (ARS), versée en partie hier sous conditions de ressources pour payer les fournitures scolaires des enfants de 6 à 18 ans, bénéficie cette année d'une revalorisation de 4 %.

Paul Mayaux



Les frais de rentrée augmentent très fortement cette année : +7,38% par rapport à 2021.